

avec un soin extrême, augmenta ses tours et ses remparts, y mit une bonne garnison et ne négligea rien pour en faire une épine cuisante au cœur de son rival.

Mais les Dauphinois n'eurent pas occasion d'en expérimenter la valeur. De tristes événements se passèrent et changèrent le sort de leur nation. Un enfant périt, héritier d'une grande race ; un accident, suivant les uns, un crime suivant les autres, priva le malheureux Humbert II de son fils unique, de son héritier, de son espoir. Abreuvé de dégoût et d'ennuis, Humbert céda le Dauphiné à la France, et lui-même, désabusé de tout, renonçant à tout, demanda au cloître la tranquillité que le trône ne lui avait pas donnée (1).

Varey releva donc de la couronne de France, mais ce fut pour peu de temps. A la suite de guerres nouvelles, les pays étant épuisés, les campagnes ruinées, les peuples las et criant merci, un traité intervint entre le comte de Savoie, le roi de France et son fils le nouveau Dauphin. Le Rhône et le Guiers furent pris pour limites des deux Etats. Des places appartenant à la Savoie se trouvaient au milieu du Dauphiné, comme des citadelles dauphinoises se dressaient au milieu de la Savoie ; on en fit l'objet de divers échanges et, en vue d'une paix nécessaire à tous, on traça au nord et au levant des frontières qu'on ne devait plus franchir. Varey, par sa position et par sa force éprouvée, devint une des plus précieuses acquisitions de la Savoie. Ce fut avec presse-

(1) « 16 juillet 1349. Dans une assemblée solennelle, tenue à Lyon Humbert II^e, dernier Dauphin de Viennois, cède ses Etats à Charles, premier Dauphin de France, fils aîné de Jean, duc de Normandie et depuis roi de France sous le nom de Charles V.... — Charles, de son côté, jure sur l'Evangile de conserver les privilèges et franchises du pays. Le lendemain de son abdication, Humbert II entra dans le couvent des Frères-Prêcheurs de Lyon, où il prit l'habit de Dominicain. » Honoré Pallias. *Ephémérides dauphinoises*, p. 60.